

Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



N°18
Juin 2019

Bilan économique en demi-teinte en 2018

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de février à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Bilan économique en demi-teinte en 2018	
Contexte national	5
L'économie française en ralentissement	
Emploi	6
Baisse du nombre d'emplois, particulièrement dans l'intérim	
Chômage	8
Légère décrue du chômage	
Démographie d'entreprises	10
Créations d'entreprises en hausse, regain d'intérêt pour la micro-entreprise	
Construction	12
Baisse des permis de construire, les mises en chantier toujours en hausse	
Tourisme	14
Fréquentation élevée dans les hôtels et campings de la région malgré un léger repli	
Transport	16
Un marché automobile de nouveau en croissance	
Agriculture	18
Très bonne année pour la viticulture	
Frontaliers	20
La croissance de l'emploi frontalier accélère	
Définitions	22

Synthèse régionale

Bilan économique en demi-teinte en 2018

Guillaume Volmers, Insee Bourgogne-Franche-Comté

Le bilan économique de l'année 2018 en Bourgogne-Franche-Comté délivre des points de satisfaction, concernant par exemple le chômage, la reprise du marché de l'automobile ou encore les rendements agricoles. La comparaison avec 2017 est néanmoins souvent défavorable et le décrochage s'accroît par rapport au national, notamment sur l'emploi qui recule de nouveau.

Baisse du nombre d'emplois, particulièrement dans l'intérim

Fin 2018, la Bourgogne-Franche-Comté compte 968 500 salariés, dont les trois quarts dans le secteur privé. Elle en perd 6 500 en un an, soit une diminution de 0,7 % qui met fin à deux années consécutives de hausse. Une situation inverse de la tendance nationale, où l'emploi salarié progresse de 0,6 %.

Le recul concerne tous les départements de la région, à l'exception de la Côte-d'Or. Il est particulièrement prononcé dans l'intérim et le tertiaire non marchand. L'emploi industriel continue de diminuer, mais moins fortement depuis deux ans. La construction perd à nouveau des emplois alors qu'elle en avait gagné l'an dernier pour la première fois depuis 2008. Seuls le tertiaire marchand hors intérim et l'agriculture gagnent des emplois.

La croissance de l'emploi frontalier s'accroît

En 2018, 35 300 résidents non suisses de Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité professionnelle en Suisse. Leur nombre croît plus fortement que l'année précédente. Les trois départements de la région ayant une frontière avec la Suisse atteignent leur plus haut contingent de frontaliers. Les cantons de Vaud et Neuchâtel accueillent près des trois quarts des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté qui travaillent en Suisse.

Légère dégrègement du chômage

Fin 2018, le taux de chômage s'établit à 7,5 % en Bourgogne-Franche-Comté contre 8,8 % au niveau national. Il baisse de 0,2 point sur un an dans les deux cas, une amélioration moins prononcée qu'en

2017 et 2016 et qui concerne la plupart des départements de la région. Le Jura reste le moins touché par le chômage, à l'inverse du Territoire de Belfort qui est le plus impacté.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C sont moins nombreux que l'an dernier. Cette baisse se retrouve chez les moins de 25 ans, mais ne profite pas aux seniors ni aux chômeurs de longue durée. La dégrègement est plus profitable aux hommes qu'aux femmes.

Créations d'entreprises en hausse, regain d'intérêt pour la micro-entreprise

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, le nombre de créations d'entreprises augmente fortement par rapport à l'année précédente, confirmant la reprise initiée depuis deux ans. Les immatriculations d'entreprises progressent dans tous les départements de la région, dans tous les secteurs d'activité et quelle que soit leur forme juridique. L'année 2018 se démarque par un important regain d'intérêt pour les micro-entreprises, tandis que les créations de sociétés, toujours en hausse, augmentent moins fortement qu'en 2017. Parallèlement, les défaillances d'entreprises sont en diminution dans la région. Cependant, elles augmentent encore dans la moitié des départements.

Baisse des permis de construire et des ventes de logements neufs

Après une année 2017 de forte croissance, le nombre de permis de construire est en baisse de 10 % en 2018 en Bourgogne-Franche-Comté. Les mises en chantier augmentent encore de 1,7 % alors qu'elles baissent de 4 % au niveau national. Les ventes de logements neufs reculent pour la deuxième année consécutive. La région reste parmi les moins chères de France même si les prix augmentent aussi bien pour les maisons que pour les appartements. Pour les locaux non résidentiels, les surfaces autorisées à la construction sont encore à la baisse.

Un marché automobile de nouveau en croissance

En 2018, les ventes de véhicules neufs augmentent à nouveau en Bourgogne-Franche-Comté, sur un rythme qui est comparable au niveau national. La désaffection pour les véhicules diesel se poursuit, une recomposition du parc de véhicules en circulation s'effectue au profit des moteurs à essence.

Le transport de marchandises par route progresse mais plus modérément qu'en 2017, les échanges entre la région et l'extérieur sont à l'équilibre. L'activité de transport aérien, peu développée dans la région, reste stable.

Fréquentation élevée dans les hôtels et campings malgré un léger repli

La fréquentation touristique est en légère baisse en 2018 par rapport à 2017, aussi bien dans les hôtels que dans les campings. Le repli est de 1 % dans la région alors que la progression est de 1,8 % au niveau national. Dans les hôtels, la fréquentation se contracte de 0,7 % sous l'effet du repli de la clientèle résidant en France, mais le niveau global reste élevé. Dans les campings, la fréquentation est grevée par le fort recul de la clientèle résidant à l'étranger.

Très bonne année pour la viticulture

La récolte dans les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté est abondante en 2018, supérieure à la moyenne quinquennale. Les exportations sont en hausse mais les volumes disponibles font baisser les prix. Les rendements des grandes cultures restent élevés mais baissent par rapport à l'an dernier. Les livraisons de lait progressent malgré un deuxième semestre en demi-teinte et les prix augmentent. Les abattages de bovins sont en repli, ceux de porcins et d'ovins sont en hausse. ■

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse Conjoncturelle, Insee

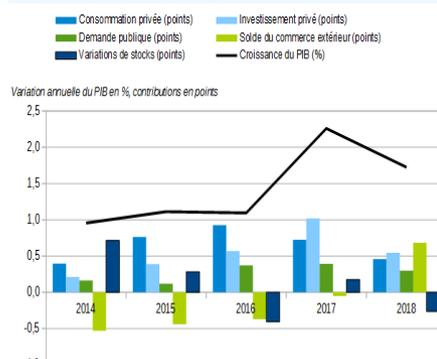
L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au Brexit.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

1 Le ralentissement de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

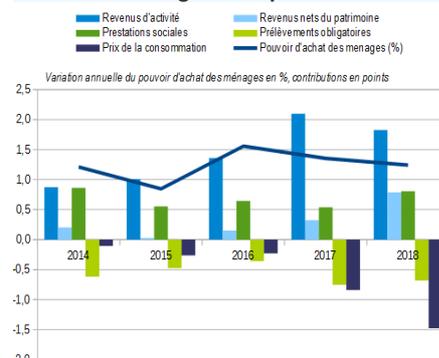
L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française,

après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au quatrième trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment).

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi

Baisse du nombre d'emplois, particulièrement dans l'intérim

En 2018, la Bourgogne-Franche-Comté perd 6 500 emplois, une diminution de 0,7 % en un an dans un contexte national pourtant favorable. Le recul concerne tous les départements de la région, à l'exception de la Côte-d'Or. Il est particulièrement prononcé dans l'intérim et le tertiaire non marchand. L'emploi industriel continue de diminuer, mais moins fortement depuis deux ans. La construction perd à nouveau des emplois alors qu'elle en avait gagné l'an dernier pour la première fois depuis 2008. Seuls le tertiaire marchand hors intérim et l'agriculture gagnent des emplois.

Hélène Ville (Insee)

Fin 2018, la Bourgogne-Franche-Comté compte 968 500 salariés, dont les trois quarts dans le secteur privé. Elle en perd 6 500 en un an, soit une diminution de 0,7 % qui met fin à deux années de hausse consécutives. Cette contraction concerne aussi bien l'emploi public, qui baisse de 0,9 %, que le privé, qui recule de 0,6 %. Une situation inverse de la tendance nationale, où l'emploi salarié progresse de 0,6 %, porté par le privé en hausse de 0,8 % et avec un recul modéré de 0,2 % dans le public (*figure 1*). Tous les secteurs d'activité de la région hormis l'agriculture et le tertiaire marchand hors intérim sont à la baisse (*figure 2*), et tous les départements sont touchés à l'exception de la Côte-d'Or, où l'emploi reste stable.

Comme l'année précédente, les régions limitrophes de l'Île-de-France sont celles où la dynamique de l'emploi est la moins favorable. La Bourgogne-Franche-Comté est la région métropolitaine où la baisse est la plus forte en 2018.

Forte baisse des intérimaires

Fin 2018, la Bourgogne-Franche-Comté compte 38 900 intérimaires. C'est 4 700 de moins que l'année précédente, alors que leur nombre était en augmentation continue depuis 2013. Ce renversement suit la tendance nationale, mais il est bien plus marqué dans la région (*figure 3*). L'emploi intérimaire diminue en effet de 11 %, soit trois fois plus qu'en France.

L'intérim est en baisse dans tous les départements ; cette baisse atteint 18 % dans

le Territoire de Belfort. Dans le Doubs, qui concentre plus du quart des intérimaires régionaux, le recul dépasse les 15 %. Même en Saône-et-Loire, département le moins touché, la baisse reste plus forte qu'au niveau national.

Moins de pertes dans l'industrie

En 2018, la région perd, 900 emplois industriels, une baisse de 0,5 % quand les effectifs nationaux augmentent de 0,3 %. Une relative amélioration toutefois, puisque depuis 2011 l'industrie régionale perd plus de 1 % de ses emplois par an. Les activités industrielles reculent dans la fabrication de matériel de transport, de biens d'équipements et l'agroalimentaire.

L'emploi industriel diminue dans tous les départements de la région, à l'exception de la Côte-d'Or, où il est porté par la fabrication de matériels de transports. Son repli est particulièrement prononcé en Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

La construction perd à nouveau des emplois

La région perd 100 emplois dans la construction en 2018, alors qu'elle en avait gagné l'année précédente pour la première fois depuis 2008 et que ce secteur est celui qui augmente le plus au niveau national, avec une progression de 1,9 %.

L'emploi dans la construction diminue dans trois départements, particulièrement en Haute-Saône et dans l'Yonne, et dans une moindre mesure dans le Doubs.

Hors intérim, gains d'emplois dans le tertiaire marchand

Le secteur tertiaire marchand hors intérim gagne 1 300 emplois, soit une progression de 0,4 % qui reste trois fois inférieure au rythme national.

Elle est principalement portée par l'information-communication et les services aux entreprises. À l'inverse, les services immobiliers, les services financiers et les services aux ménages perdent des emplois. Le commerce reste stable, comme les années précédentes (*figure 4*).

L'emploi permanent du tertiaire marchand croît dans quatre des huit départements de la région : en Côte-d'Or, où la hausse est même supérieure au niveau national, dans le Jura, le Doubs et en Saône-et-Loire. Il diminue particulièrement dans la Nièvre, où la baisse est supérieure à 1 %.

Le tertiaire non marchand en baisse dans tous les départements

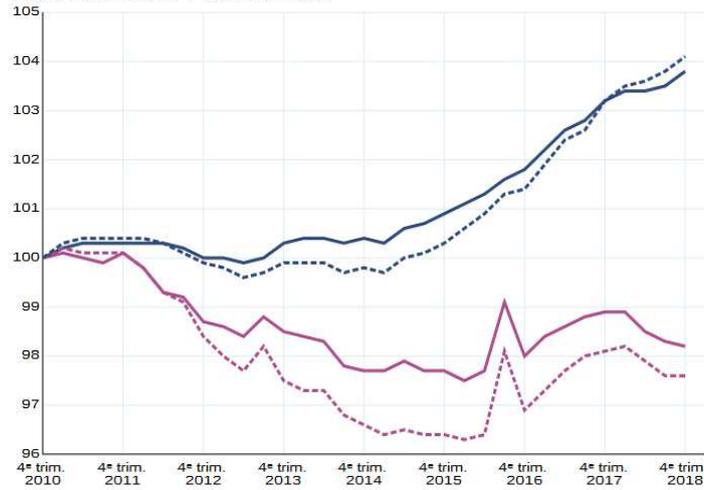
En Bourgogne-Franche-Comté, le tertiaire non marchand diminue de 0,8 %, soit 2 800 emplois en moins alors que ce secteur est stable en France. Tous les départements sont concernés par cette diminution (*figure 5*), laquelle est supérieure à 1 % dans le Jura, le Territoire de Belfort et en Haute-Saône. ■

Pour en savoir plus

- Ulrich A., Volmers G., « Stabilisation de l'emploi et baisse du chômage au 4^e trimestre 2018 en Bourgogne-franche-Comté », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 17, avril 2019.
- Conjoncture Emploi Insee-Urssaf-Direccte, « Au 4^e trimestre 2018, stabilité de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 80, avril 2019.

1 Évolution de l'emploi salarié

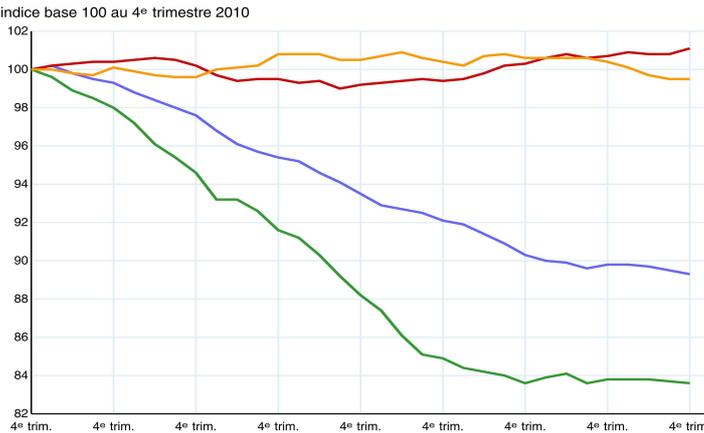
— Emploi salarié total - Bourgogne-Franche-Comté
 — Emploi salarié total - France hors Mayotte
 - - Emploi salarié privé - Bourgogne-Franche-Comté
 - - Emploi salarié privé - France hors Mayotte



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié total
 Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

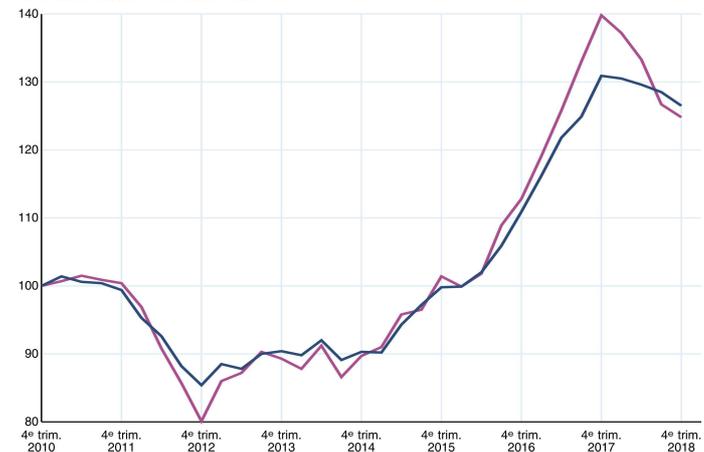
— Construction
 — Industrie
 — Tertiaire marchand hors intérim
 — Tertiaire non marchand



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié total
 Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Bourgogne-Franche-Comté
 — France hors Mayotte



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié total
 Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

4 Emploi salarié total par secteurs d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2018 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2017/2012 ¹	
		Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne-Franche-Comté	France hors Mayotte	Bourgogne-Franche-Comté
Agriculture	17,7	3,8	1,9	0,9	1,0
Industrie	170,1	-0,5	0,3	-1,6	-0,8
Industrie agro-alimentaire	25,0	-0,6	0,4	-0,6	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	11,9	-1,1	0,9	-0,9	-0,6
Biens d'équipement	23,3	-0,6	0,1	-2,3	-1,4
Matériels de transport	23,3	-2,0	0,1	-3,5	-1,2
Autres branches industrielles	86,7	0,0	0,2	-1,3	-1,1
Construction	49,9	-0,2	1,9	-2,4	-1,4
Tertiaire marchand	392,9	-0,9	0,9	1,1	1,3
Commerce	120,8	-0,1	0,6	-0,1	0,4
Transports	53,0	1,2	1,2	-0,1	0,2
Hébergement - restauration	32,2	1,2	1,8	1,0	1,7
Information - communication	8,9	3,9	4,3	0,3	1,3
Services financiers	21,9	-1,9	0,4	-0,8	0,5
Services immobiliers	6,7	-2,0	-0,7	-0,9	0,4
Services aux entreprises hors intérim	67,8	2,1	2,4	1,3	1,9
Intérim	38,9	-10,8	-3,3	11,8	8,9
Services aux ménages	42,6	-1,7	-1,0	-0,9	-0,2
Tertiaire non marchand	337,8	-0,8	-0,1	0,2	0,6
Total	968,5	-0,7	0,6	0,0	0,6

Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3ème trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.
 1 : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié total
 Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

5 Emploi salarié total par départements et par grands secteurs d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

en %

	2018 T4 (en milliers)	Glissement annuel						Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	
Côte-d'Or	213,8	ns	0,5	0,4	0,4	-10,7	-0,8	0,0
Doubs	195,5	ns	-0,5	-0,5	-1,9	-15,6	-0,3	-1,0
Jura	85,2	ns	-0,3	0,8	-0,8	-12,8	-1,8	-0,8
Nièvre	65,4	ns	-0,2	0,4	-1,6	-7,0	-0,5	-0,8
Haute-Saône	66,1	ns	-0,1	-2,4	-1,1	-6,8	-1,1	-0,9
Saône-et-Loire	182,7	ns	-1,4	0,3	-0,3	-5,1	-0,8	-0,5
Yonne	108,5	ns	-1,4	-2,1	-1,3	-6,9	-0,7	-1,0
Territoire de Belfort	51,3	ns	-0,2	0,9	-2,9	-18,1	-1,4	-1,7
Bourgogne-Franche-Comté	968,5	3,8	-0,5	-0,2	-0,9	-10,8	-0,8	-0,7

Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3ème trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.
 ns : non significatif
 Champ : emploi salarié total
 Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Chômage

Légère décrue du chômage

Fin 2018, le taux de chômage s'établit à 7,5 % en Bourgogne-Franche-Comté, en baisse de 0,2 point en un an. Cette amélioration est moins prononcée qu'en 2017 et 2016. Elle concerne la plupart des départements de la région. Chez les demandeurs d'emploi, cette baisse se retrouve également pour les moins de 25 ans, mais ne profite pas aux seniors ni aux chômeurs de longue durée.

Frédéric Bianucci, Insee

Fin 2018, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 7,5 % de la population active contre 8,8 % au niveau national (*figure 1*). La région est la troisième la plus épargnée derrière les Pays de la Loire et la Bretagne.

Le Jura, avec un taux de chômage de 6,3 %, est le département le moins touché de la région. À l'inverse, le Territoire de Belfort est le plus fortement impacté avec 9,1 %.

Avec 5,2 % la zone d'emploi de Beaune connaît le taux de chômage le plus faible de la région. Les zones d'emploi proches de la Suisse sont également épargnées : par exemple le taux de chômage s'élève à 5,7 % dans la zone de Morteau.

Le taux de chômage continue de décroître

Le chômage diminue de 0,2 point sur l'année 2018, dans la région comme en France. Une troisième année de baisse, même si celle-ci est moins marquée que les deux précédentes et intervient essentiellement au quatrième trimestre.

Seul le Territoire de Belfort et le Doubs ne bénéficient pas de l'embellie : le taux de chômage progresse d'un demi-point dans le premier et reste stable dans le second. Dans les six autres départements, la situation s'améliore. Dans la Nièvre et dans l'Yonne, le chômage recule de 0,4 point (*figure 2*).

Même constat à l'échelle des zones d'emploi, avec une amélioration particulièrement nette de 0,6 point dans celles de Beaune, Morteau ou Cosne-Clamecy. Le taux de chômage reste toutefois stable dans les zones de Louhans, Mâcon et Châtillon, et augmente de 0,1 point dans celles du Morvan et de Vesoul. Seule la zone de Belfort-Montbéliard-Héricourt enregistre une nette dégradation de sa situation avec une hausse de 0,6 point (*figure 3*).

Moins de demandeurs d'emploi

Fin 2018, près de 214 400 personnes sont inscrites à Pôle emploi dans les catégories A, B et C en Bourgogne-Franche-Comté. C'est 1 700 inscrits de moins que l'an dernier, soit un repli de 1,1 %. La situation s'améliore également au niveau national mais dans une moindre proportion, puisque le nombre de demandeurs d'emploi ne baisse que de 0,2 %. Le constat est le même si l'on restreint aux demandeurs de catégorie A, à savoir ceux qui n'ont aucune activité durant le mois : la baisse atteint 2,3 % dans la région pour 1,4 % en France (*figure 4*).

Là encore, le nombre d'inscrits à Pôle emploi, catégories A, B et C, n'augmente que dans le Territoire de Belfort et le Doubs. Il baisse dans les six autres départements et même de 4,8 % dans la Nièvre.

La baisse profite principalement aux hommes, qui comptent 1,7 % de demandeurs d'emploi en moins dans la région. Pour comparaison, le recul n'est que de 0,5 % pour les femmes et, au niveau national, le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi augmente de 0,7 %.

Moins de demandeurs d'emploi jeunes, plus de seniors

Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté compte 29 900 inscrits de moins de 25 ans en décembre 2018, soit une baisse de 1,4 % sur un an qui met fin à sept années de dégradation de la situation des jeunes. La baisse est toutefois moins marquée qu'au niveau national, où elle atteint 1,9 %. Si le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans continue d'augmenter dans le Territoire de Belfort et dans le Doubs, il baisse partout ailleurs et notamment de 7,4 % dans la Nièvre et de 3,8 % en Saône-et-Loire.

À l'inverse, la situation des 50 ans et plus se dégrade mais moins qu'au niveau national, où les inscrits à Pôle emploi augmentent de 2,5 % contre 0,9 % en Bourgogne-Franche-Comté. Dans la région, c'est en Saône-et-Loire que la hausse est la plus forte alors que trois départements y échappent : la Nièvre, le Jura et l'Yonne.

Davantage de chômeurs de longue durée

Près de la moitié des demandeurs d'emploi sont dits de longue durée, à savoir sont inscrits depuis plus d'une année. Ceux-ci augmentent pour la deuxième année consécutive. La hausse dans la région est toutefois plus contenue qu'au niveau national, 2,7 % contre 5,1 %. Elle est aussi moins forte que l'an dernier, 4,4 %.

Nièvre exceptée, les demandeurs d'emploi de longue durée augmentent partout dans la région et notamment dans le Doubs, la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or.

Pour en savoir plus

- « Le taux de chômage diminue de 0,3 point au 4^e trimestre 2018 » *Insee Informations Rapides* n° 36, février 2019.
- Piffaut B., « Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Nette amélioration au 4^e trimestre 2018 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 81, avril 2019.

Démographie d'entreprises

Créations d'entreprises en hausse, regain d'intérêt pour la micro-entreprise

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, le nombre de créations d'entreprises augmente fortement par rapport à l'année précédente, confirmant la reprise initiée depuis deux ans. Les immatriculations d'entreprises progressent dans tous les départements de la région, dans tous les secteurs d'activité et quelle que soit leur forme juridique. L'année 2018 se démarque par un important regain pour les micro-entreprises, tandis que les créations de sociétés, toujours en hausse, augmentent moins fortement qu'en 2017. Parallèlement, les défaillances d'entreprises sont en diminution dans la région. Cependant, elles augmentent encore dans quatre des huit départements de la région.

Hélène Ville, Insee

En 2018, 18 850 entreprises ont été créées en Bourgogne-Franche-Comté dans les activités marchandes non agricoles. C'est 2 600 entreprises de plus qu'en 2017 (*figure 1*), soit une progression de 16 %, comparable au niveau national. Cette progression, plus importante que les dernières années, confirme une reprise de l'activité initiée depuis deux ans. Elle profite à tous les départements de la région. En Côte-d'Or et dans l'Yonne, les créations augmentent même plus rapidement qu'à l'échelle nationale.

Regain de créations de micro-entreprises

Si les créations progressent quelle que soit la forme juridique de l'entreprise, l'année 2018 se démarque par le regain des créations d'entreprises sous le régime micro-entrepreneur (*figure 3*). Alors que depuis 2014 leurs immatriculations ne cessaient de baisser, elles augmentent de 24 %, pour 8 000 créations de plus dans la région en 2018. Cette tendance se vérifie également au niveau national, où elles sont en hausse de 27 %. Ce succès peut s'expliquer notamment par le doublement, depuis le 1^{er} janvier 2018, des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié de la micro-entreprise.

Ce regain d'intérêt pour la micro-entreprise s'observe dans tous les départements, et plus spécialement en Côte-d'Or et dans le Doubs, où les créations augmentent de plus de 30 %. La hausse est en revanche moins marquée dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

Les créations d'entreprises individuelles classiques hors micro-entrepreneurs représentent le tiers des créations en 2018. Elles progressent de 18 %, bien plus fortement elles aussi qu'en 2017, mais moins qu'au niveau national où la hausse atteint 20 %.

Les immatriculations d'entreprises sous forme de société représentent le quart des créations régionales. Elles augmentent de 2,7 %, plus faiblement que l'année précédente, mais davantage qu'au niveau national où la hausse n'est que de 1,6 %. Dans la Nièvre, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort, le nombre de créations est même en recul.

Plus d'immatriculations, quel que soit le secteur d'activité

En 2018, les créations d'entreprises augmentent dans tous les secteurs d'activités (*figure 2*).

Dans l'industrie et la construction, cette hausse est particulièrement portée par les entreprises individuelles classiques. Avec respectivement 550 et 1 000 immatriculations, elles atteignent un niveau jamais égalé depuis dix ans. Néanmoins, l'industrie est le seul secteur où les immatriculations de micro-entreprises diminuent et la construction a immatriculé moins de sociétés qu'en 2017.

Dans les services, la hausse des immatriculations est surtout soutenue par les micro-entreprises. C'est particulièrement vrai dans le commerce, le transport, et l'hébergement-restauration, où les créations

de micro-entreprises progressent de 47 %. Elles augmentent également fortement dans les services aux entreprises et aux particuliers respectivement de 23 % et 20 %. Dans les services aux particuliers, les micro-entreprises représentent près de 60 % des nouvelles créations. Ce secteur est également celui dans lequel les immatriculations de sociétés augmentent le plus dans la région.

Moins de défaillances d'entreprises

En 2018, les redressements et liquidations judiciaires touchent moins de 2 000 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté, soit une diminution de 2,2 % par rapport à 2017, deux fois plus marquée qu'au niveau national, -1,2 %.

Le recul est particulièrement net dans la construction, -12 %. Les défaillances baissent également dans le commerce, le transport, l'hébergement-restauration, ainsi que dans les services aux entreprises (*figure 5*). Elles augmentent toutefois de 15 % dans les services aux particuliers, alors qu'elles diminuent à l'échelle nationale. Elles sont également en hausse dans l'industrie, alors qu'elles sont stables en France.

Les défaillances d'entreprises diminuent dans la moitié des départements de la région : en Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort, en Saône-et-Loire et surtout dans le Doubs, où elles reculent de 16 % (*figure 4*). Elles augmentent dans les quatre autres et notamment dans la Nièvre, où la hausse atteint 32 % par rapport à 2017. ■

Pour en savoir plus

- Gourdon H., « Les créations d'entreprises en 2018 », *Insee Première* n° 1734, Janvier 2019.

1 Créations d'entreprises par département

en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017
Côte-d'Or	6,6	8,6	37,9	4 448	20,1
Doubs	3,3	6,1	33,8	3 811	16,2
Jura	7,7	9,4	21,9	1 745	13,5
Nièvre	-3,4	32,7	9,5	1 087	13,5
Haute-Saône	-8,2	11,7	22,7	1 230	9,7
Saône-et-Loire	4,2	35,8	10,9	3 467	16,2
Yonne	3,8	37,1	12,8	2 205	17,6
Territoire de Belfort	-11,4	15,8	19,4	859	7,6
Bourgogne-Franche-Comté	2,7	18,1	24,1	18 852	16,0
France entière	1,6	20,0	27,5	691 283	16,9

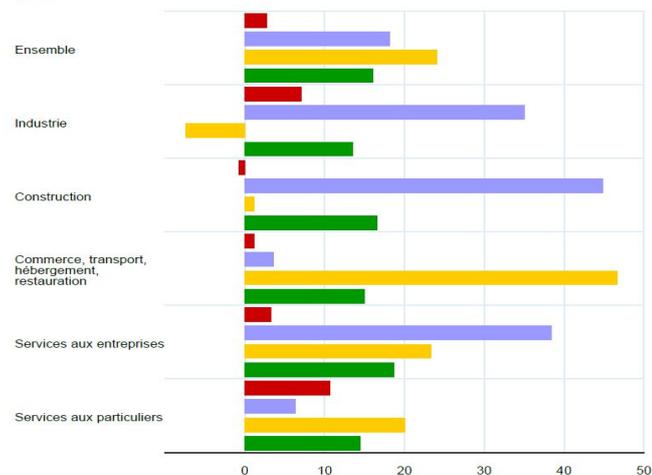
Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018 dans la région Bourgogne-Franche-Comté

— Sociétés
— Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs
— Micro-entrepreneurs
— Ensemble
en %



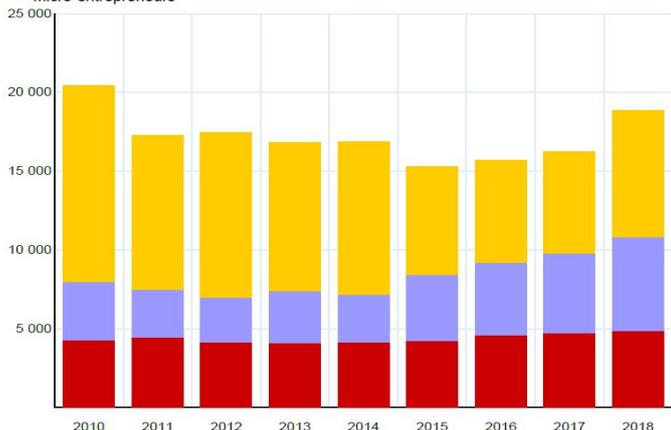
Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises dans la région Bourgogne-Franche-Comté

— Sociétés
— Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs
— Micro-entrepreneurs



Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Défaillances d'entreprises par département

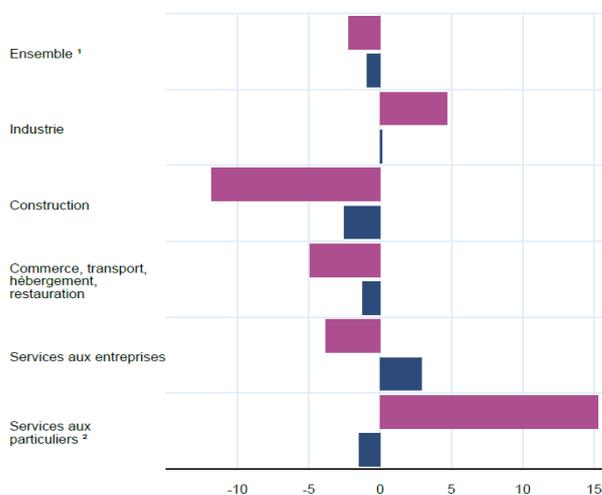
	Défaillances 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Côte-d'Or	378	2,4
Doubs	318	-16,3
Jura	179	5,9
Nièvre	163	32,5
Haute-Saône	154	-1,3
Saône-et-Loire	425	-8,4
Yonne	226	3,7
Territoire de Belfort	86	-7,5
Bourgogne-Franche-Comté	1 929	-2,2
France entière	54 009	-0,9

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018 dans la région Bourgogne-Franche-Comté

— Bourgogne-Franche-Comté — France entière
en %



1 : y compris agriculture

2 : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

Construction

Baisse des permis de construire, les mises en chantier toujours en hausse

Après une année 2017 de forte croissance, les permis de construire marquent le pas en Bourgogne-Franche-Comté. Les mises en chantier résistent mieux qu'au niveau national mais les ventes de logements neufs reculent pour la deuxième année consécutive. La région reste parmi les moins chères de France. Pour les locaux non résidentiels, les surfaces autorisées à la construction sont encore à la baisse.

Bénédicte Piffaut, Insee

Après une année 2017 favorable, le secteur de la construction marque le pas en Bourgogne-Franche-Comté. Il est confronté à des difficultés de recrutement de personnels qualifiés, à la hausse des prix des matières premières et à la réforme de mesures publiques, comme la baisse du prêt à taux zéro pour certaines zones ou la réduction du champ d'application du dispositif Pinel.

Les autorisations de construire des logements en perte de vitesse

En 2018, 11 700 permis de construire ont été délivrés en Bourgogne-Franche-Comté, soit 10 % de moins qu'en 2017, une baisse plus prononcée qu'au niveau national et qui s'accroît par rapport à la moyenne annuelle régionale entre 2012 et 2017 (*figure 1*).

Les autorisations de construire sont en repli dans de nombreux départements de la région, notamment de 38 % dans l'Yonne et de 21 % en Côte-d'Or à l'inverse de l'année précédente où la progression pour les deux étaient de 40 %. C'est dans les deux départements ayant les plus faibles volumes qu'elles augmentent en 2018, de 38 % dans le Territoire de Belfort et de 26 % dans la Nièvre. En 2017, les autorisations y étaient respectivement stables et en baisse de 40 %.

Quatrième année de hausse pour les mises en chantier de logement

Pour la quatrième année de suite, les mises en chantier augmentent, de 1,7 % en 2018,

pour atteindre 11 300 logements (*figure 2*). Cette hausse contraste avec le niveau national, où les mises en chantier se replient de 4 %.

Au sein de la région, les situations sont très contrastées. Le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or affichent des hausses de mises en chantier de 29 % et 15 %, en continuité avec l'année précédente pour cette dernière et à l'opposé pour le Territoire de Belfort. Au contraire, les mises en chantier diminuent de 39 % dans la Nièvre, de 16 % dans l'Yonne et de 15 % en Haute-Saône, des départements qui avaient connu des augmentations en 2017.

Les ventes de logements neufs reculent, les prix augmentent

Les ventes de logements neufs se replient de 4 % en 2018 (*figure 3*). Les ventes d'appartements neufs, qui représentent la plus grande part de l'activité, reculent quant à eux de 2 % (*figure 4*) soit légèrement plus qu'au niveau national. Comme davantage de logements neufs ont été mis en vente en 2018 et qu'il y a eu moins de ventes, le stock de logements neufs disponibles augmente de 1 %. Si les prix de vente augmentent en Bourgogne-Franche-Comté tout comme en France métropolitaine, l'accès à la propriété reste moins coûteux. Les appartements neufs se négocient en moyenne à 3 000 €/m² contre 4 000 €/m² au niveau national. De même pour les maisons neuves, les lots s'échangent en moyenne à 205 000 € contre 264 000 €.

La Bourgogne-Franche-Comté est la région la moins chère pour le prix moyen au mètre carré des appartements et fait partie des quatre régions les plus accessibles avec Grand Est, Normandie et Pays de la Loire pour celui des maisons neuves.

Nouveau repli dans la construction de locaux non résidentiels

En 2018, la construction de 1 315 000 m² de locaux non résidentiels a été autorisée en Bourgogne-Franche-Comté, soit 18 % de moins qu'en 2017 (*figure 5*). Le recul est bien plus marqué qu'au niveau national, où il est de 4 %.

Dans la région, la tendance à la baisse est ininterrompue depuis fin 2011. Durant cette période, les surfaces annuellement autorisées à la construction ont reculé de plus de 40 %. Tous les types de bâtiments sont concernés à l'exception des entrepôts pour qui les surfaces autorisées à la construction baissent tout de même de 38 % en 2018.

Elles diminuent également fortement dans l'hôtellerie (- 56 %) mais il est à noter que ce secteur représente seulement 1 % des surfaces autorisées à la construction. Les exploitations agricoles et forestières, qui représentent plus du tiers des surfaces autorisées à la construction dans la région, connaissent cependant un ralentissement moins prononcé que l'an passé : - 5,5 % après - 19 % en 2017. En 2018, seules les surfaces autorisées dans l'artisanat augmentent (+ 8,5 %). ■

Pour en savoir plus

- Tableaux de l'économie française, « Construction », *Insee Références*, Edition 2019.

1 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹
Côte-d'Or	3 300	-20,6	1,8
Doubs	3 000	-2,1	-0,3
Jura	900	-3,9	-4,1
Nièvre	400	26,1	-11,5
Haute-Saône	700	-15,4	-2,7
Saône-et-Loire	2 000	-1,8	-6,0
Yonne	600	-37,7	-5,7
Territoire de Belfort	700	37,6	-8,0
Bourgogne-Franche-Comté	11 700	-9,5	-2,4
France hors Mayotte	455 600	-6,9	0,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

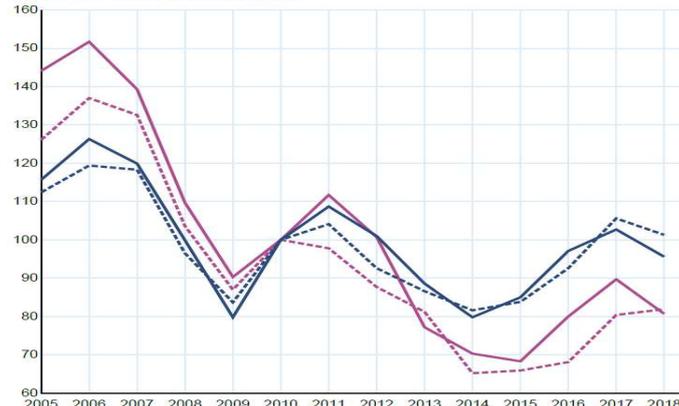
Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

2 Évolution de la construction de logements

— Logements autorisés - Bourgogne-Franche-Comté
 - - Logements commencés - Bourgogne-Franche-Comté
 — Logements autorisés - France entière
 - - Logements commencés - France entière

indice base 100 en décembre 2010



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle

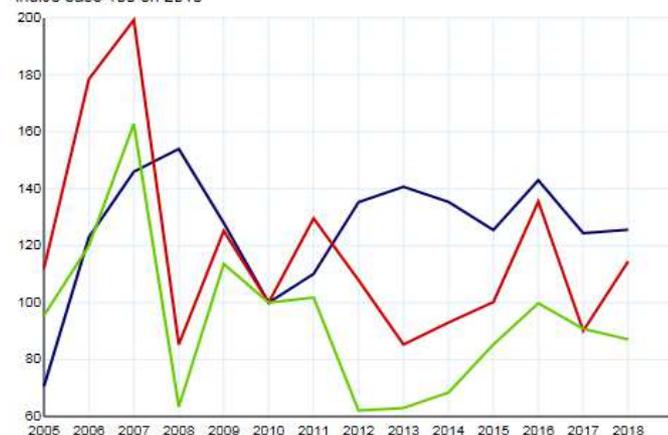
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

3 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bourgogne-Franche-Comté

— Logements neufs disponibles en fin d'année
 — Logements neufs mis en vente
 — Logements neufs vendus (réservés)

indice base 100 en 2010



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine

Source : SDES, enquête ECLN.

4 Ventes des maisons et appartements neufs

en %

	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine		
	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ²	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ²
Maisons neuves						
Nombre de ventes ¹	150	-23,9	-3,9	9 430	-10,1	4,7
Prix moyen par maison	205 004	8,8	-1,1	264 334	0,6	1,0
Appartements neufs						
Nombre de ventes ¹	1 669	-1,8	10,0	118 534	-1,2	9,6
Prix moyen au m ²	2 955	1,3	0,7	4 084	3,0	0,6

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine. Source : SDES, enquête ECLN.

5 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

en %

	Bourgogne-Franche-Comté			France entière	
	Surfaces autorisées en 2018 (en milliers de m ²)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹
Artisanat	74	8,5	-4,3	11,6	-0,4
Bureaux	92	-23,8	4,9	11,6	-0,3
Commerce	127	-30,0	-2,6	-23,6	-0,1
Entrepôt	178	-38,4	2,5	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	481	-5,5	-7,8	-11,8	-2,5
Hébergement hôtelier	13	-55,8	16,7	-11,8	4,9
Industrie	173	-6,4	-13,5	4,7	-2,2
Service public ou d'intérêt collectif	177	-18,4	-0,7	0,2	-3,0
Ensemble	1 315	-17,8	-4,6	-3,8	-1,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

6 Évolution de la surface de construction en locaux non résidentiels

— Locaux autorisés - Bourgogne-Franche-Comté
 - - Locaux commencés - Bourgogne-Franche-Comté
 — Locaux autorisés - France entière
 - - Locaux commencés - France entière

indice base 100 en 2010



Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

Tourisme

Fréquentation élevée dans les hôtels et campings de la région malgré un léger repli

La fréquentation touristique est en légère baisse en 2018 par rapport à 2017, aussi bien dans les hôtels que dans les campings. Dans les hôtels, la fréquentation se contracte sous l'effet du repli de la clientèle résidant en France. Dans les campings, elle est grevée par le recul de la clientèle résidant à l'étranger.

Florent Ovieve, Insee

En 2018, les hôtels et les campings de Bourgogne-Franche-Comté ont totalisé 10,15 millions de nuitées. La fréquentation demeure élevée en dépit d'une baisse de 1 % par rapport à une année 2017 exceptionnelle. Dans le même temps, le nombre de nuitées dans les hôtels et campings progresse de 1,8 % en France métropolitaine (*figure 1*).

Baisse de la fréquentation dans les hôtels, maintien d'un niveau élevé

Les hôtels de la région ont réalisé au total 7,21 millions de nuitées en 2018. La fréquentation reste élevée, malgré une baisse de 0,7 % par rapport à 2017.

Les nuitées de la clientèle résidant en France, qui représentent 70 % de la fréquentation (*figure 2*), sont en baisse de 2,4 %. Celles liées à la clientèle résidant à l'étranger augmentent de 3,7 % et atteignent un niveau proche de leur record de 2015.

Parmi celle-ci, les touristes belges ont consommé le plus de nuitées dans les hôtels de la région, malgré une baisse de fréquentation de 0,5 %. Les Allemands et Chinois complètent le podium. La fréquentation des touristes hollandais, allemands, suisses et américains est à son plus haut niveau des cinq dernières années. Celle des Britanniques est en hausse de 3,6 % mais reste à un niveau faible.

La fréquentation croît de 4,9 % dans les établissements haut de gamme et fortement dans l'hôtellerie non classée mais décroît dans les autres catégories.

Les évolutions relatives aux hôtels 1-2 étoiles et non classés sont amplifiées par le non renouvellement de la demande de classement auprès d'Atout France de certains hôtels de cette gamme (*figure 3*).

En Côte-d'Or, qui concentre 35 % des nuitées régionales, la fréquentation est en hausse (*figure 4*), portée par la forte augmentation de la clientèle résidant à l'étranger.

La fréquentation baisse dans les sept autres départements de la région, où la clientèle résidant en France est en repli.

Fréquentation élevée dans les campings, forte baisse de la clientèle résidant à l'étranger

Les campings de la région ont réalisé 2,94 millions de nuitées en 2018, une fréquentation en baisse de 1,7 % mais qui reste à un niveau élevé (*figure 5*). Si la clientèle résidant en France est un peu plus nombreuse, les nuitées de la clientèle résidant à l'étranger régressent de 3,7 %.

Les nuitées hollandaises, qui représentent la moitié des nuitées de la clientèle résidant à l'étranger, chutent de près de 10 %. Les nuitées belges et allemandes diminuent respectivement de 5,2 % et 1,1 %. À l'opposé, les fréquentations suisse et britannique atteignent leur plus haut niveau. Près de 95 % des nuitées de la clientèle résidant à l'étranger ont été consommées par des touristes venant de ces cinq pays.

La fréquentation régresse de 3,3 % sur les emplacements nus mais croît de 2,1 % sur les emplacements locatifs. Ces derniers

sont davantage appréciés de la clientèle résidant en France, dont ils représentent 40 % des nuitées, contre 20 % seulement pour la clientèle résidant à l'étranger. Les séjours sur les emplacements locatifs sont en moyenne deux fois plus longs que sur les nus.

La fréquentation dans les campings 3-4-5 étoiles croît légèrement, elle représente huit nuitées sur dix. À l'opposé, le nombre de nuitées chute de plus de 10 % dans les campings 1-2 étoiles, ainsi que dans les campings non classés (*figure 6*).

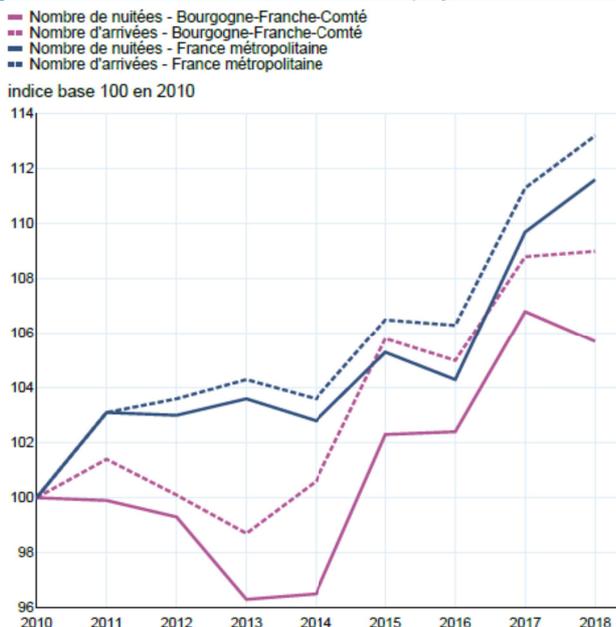
Avertissement :

Depuis 2017, l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est menée en France métropolitaine d'avril à septembre auprès des terrains de camping classés, des aires naturelles et des terrains non classés. Dans la région, la collecte démarrait auparavant en mai, les données d'avril 2010 à 2016 ont donc été estimées. Les nuitées hors saison dans les campings (janvier, février, mars, octobre, novembre, décembre) ne sont pas estimées par les enquêtes de l'Insee.

Pour en savoir plus

- Ovieve F., « Saison d'été 2018 : la fréquentation marque le pas dans les hôtels et les campings de la région », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 71, novembre 2018.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Fréquentation des hôtels et des campings

Pays de résidence	Hôtels		Campings	
	Nuitées (en milliers)	Évolution (en %)	Nuitées (en milliers)	Évolution (en %)
	2018	2018/2017	2018	2018/2017
France	5 080	-2,4	1 414	+0,6
Autres pays	2 133	+3,7	1 525	-3,7
dont:				
Royaume-Uni	225	+3,6	138	+12,2
Belgique	340	-0,5	131	-5,2
Pays-Bas	222	+0,1	741	-9,3
Allemagne	303	+6,8	321	-1,1
Italie	88	+6,4	12	+5,3
Chine	297	+0,8	ns	ns
Suisse	169	+2,5	116	8
États-Unis	105	+15,3	ns	ns
Danemark	16	+4,3	19	+16,3
Total	7 213	-0,7	2 939	-1,7

ns : non significatif
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France entière	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
1-2 étoiles	1 947	51 073	-18,2	-9,8
3 étoiles	3 115	82 093	-0,4	2,3
4-5 étoiles	941	57 464	4,9	6,3
Non classés	1 210	28 839	40,8	23,7
Total	7 213	219 468	-0,7	2,4

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente en %
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	
Côte-d'Or	2 534	1,1	1,4	41,3
Doubs	1 071	-0,3	2,6	22,4
Jura	500	-3,5	-1,2	19,6
Nièvre	426	-2,5	-0,1	17,3
Haute-Saône	151	-6,9	-2,4	20,2
Saône-et-Loire	1 473	-0,8	1,5	26,9
Yonne	751	-0,2	1,0	21,6
Territoire de Belfort	309	-5,8	5,5	27,6
Bourgogne-Franche-Comté	7 213	-0,7	1,3	29,6
France entière	219 468	2,4	0,8	37,4

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Note : la clientèle non résidente est la clientèle résidant hors de France.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2018	
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Côte-d'Or	346	-8,0	-0,0	55,6	20,2
Doubs	361	1,7	1,5	58,3	36,5
Jura	1 084	-1,2	3,4	47,4	45,7
Nièvre	250	-0,5	0,7	39,6	23,3
Haute-Saône	118	-5,9	2,1	42,5	23,7
Saône-et-Loire	524	-2,3	0,5	63,5	17,6
Yonne	216	3,0	0,9	51,0	14,0
Territoire de Belfort	40	3,5	12,4	38,4	32,8
Bourgogne-Franche-Comté	2 939	-1,7	1,8	51,9	31,3
France métropolitaine	125 007	0,8	2,1	31,8	53,2

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé dans toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées). La clientèle non résidente est la clientèle résidant hors de France.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	294	14 845	-10,1	-6,5
3-4-5 étoiles	2 401	104 858	0,8	2,4
Non classés	245	5 304	-13,2	-7,0
Total	2 939	125 007	-1,7	0,8

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé dans toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Un marché automobile de nouveau en croissance

En 2018, les ventes de véhicules neufs augmentent à nouveau en Bourgogne-Franche-Comté, sur un rythme qui est comparable au niveau national. La désaffection pour les véhicules diesel se poursuit. Le transport de marchandises par la route progresse mais plus modérément qu'en 2017, les échanges extra-régionaux sont équilibrés. L'activité de transport aérien, peu développée dans la région, reste stable.

Frédéric Bianucci, Insee

Rebond des immatriculations de véhicules neufs

Après un coup d'arrêt en 2017, les immatriculations de véhicules neufs en Bourgogne-Franche-Comté se portent à 103 600 en 2018, une hausse de 3,2 %, comparable au niveau national (*figure 1*).

Les ventes de véhicules particuliers, qui représentent plus de 80 % des nouvelles immatriculations, progressent de 2 % (*figure 2*). Les véhicules diesel connaissent une désaffection croissante, leurs ventes sont en baisse de 14 % au bénéfice surtout de la motorisation essence, en hausse de 17 %. Ainsi, une recomposition du parc de véhicules en circulation s'effectue au profit des moteurs à essence et dans une moindre mesure des moteurs hybrides et électriques.

Dans le Doubs, où sont réalisées un quart des ventes de véhicules particuliers de la région, celles-ci reculent de 4 %. Les ventes progressent dans les sept autres départements et jusqu'à plus de 6 % en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers se portent à 17 100.

Elles augmentent de 6,6 %, davantage qu'au plan national.

Les immatriculations de véhicules industriels à moteur atteignent un volume plus modeste de 2 500 mais sont en croissance de près de 20 % contre 7 % en 2017. Cette progression est la plus forte des régions métropolitaines.

La progression du transport routier de marchandises ralentit

Après une forte progression de près de 8 % en 2017, le transport routier régional de marchandises ralentit sa croissance en 2018. Il n'augmente que de 1 % pour atteindre 14,6 milliards de tonnes-kilomètres, une progression inférieure au niveau national.

Les échanges extra-régionaux sont en hausse : le fret entrant dans la région augmente de 2,7 % et celui en sortie de 2,3 %. Les flux entrants et sortants atteignent chacun 5,3 milliards de tonnes-kilomètres et s'équilibrent.

En Bourgogne-Franche-Comté, le transport intra-régional diminue de 3 % après une forte hausse de 31 % en 2017, année où la conjoncture économique a été particulièrement favorable (*figure 3 et 4*).

Transport aérien de passagers : stabilité du trafic

En 2018, près de 110 300 passagers ont pris l'avion depuis ou à destination de la Bourgogne-Franche-Comté, un flux comparable à 2017. Au niveau national, le nombre de passagers augmente de 4,8 % (*figure 5*).

Comme les années précédentes, ce sont les lignes low cost qui représentent la grosse majorité du trafic dans la région, 89 %. La fréquentation sur ces lignes baisse néanmoins de 1 500 passagers (*figure 6*).

Si le trafic international augmente très légèrement, celui des lignes nationales perd 7 % de passagers.

L'aéroport de Dole concentre la quasi-totalité du trafic en 2018, soit près de 107 500 passagers. Sa fréquentation progresse de 0,4 % par rapport à 2017. L'aéroport de Dijon-Bourgogne a désormais une activité orientée essentiellement vers l'aviation d'affaires, le transport sanitaire et les travaux aériens (lutte contre les incendies, épandage agricole, photographies aériennes et relevés topographiques). ■

Pour en savoir plus

- Tableaux de l'économie française, « Transports de marchandises », *Insee Références*, Édition 2019
- Tableaux de l'économie française, « Transports de voyageurs », *Insee Références*, Édition 2019

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ¹		Véhicules industriels à moteur ²		Ensemble immatriculations ³	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Côte-d'Or	15 486	4,7	4 273	3,5	517	30,2	20 359	5,0
Doubs	20 509	-3,8	3 448	10,7	493	21,1	24 600	-1,3
Jura	7 999	5,8	1 644	2,3	301	11,9	9 952	5,3
Nièvre	5 456	3,0	1 101	4,6	190	39,7	6 763	4,2
Haute-Saône	6 112	6,4	955	1,1	235	3,1	7 317	5,6
Saône-et-Loire	14 078	1,3	2 978	9,7	540	15,4	17 609	3,0
Yonne	9 182	3,6	2 027	7,9	223	35,2	11 451	4,4
Territoire de Belfort	4 870	6,7	664	12,7	43	-24,6	5 581	7,0
Bourgogne-Franche-Comté	83 692	2,0	17 090	6,6	2 542	19,5	103 632	3,2
France entière	2 203 740	2,9	469 775	4,6	56 837	8,6	2 736 815	3,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

2 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

3 Transport de marchandises par la route

Bourgogne-Franche-Comté	2018 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 ¹ (%)
Entrées dans la région	5 337	0,2
Sorties de la région	5 293	-0,5
Intérieur de la région	3 965	6,9

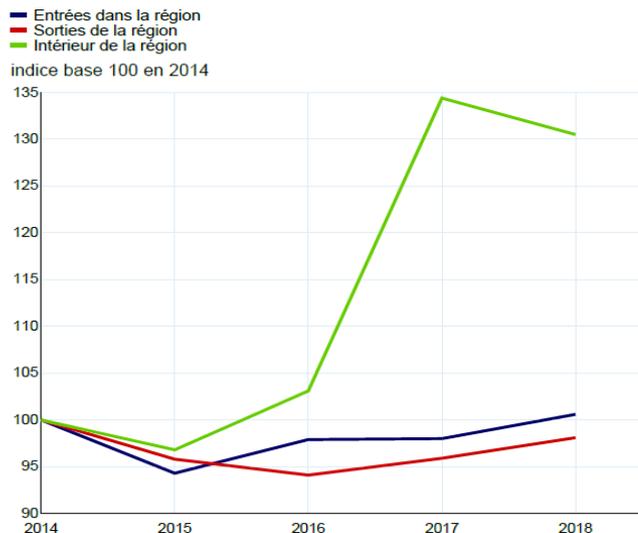
p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

4 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bourgogne-Franche-Comté



2018 : données provisoires.

champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

5 Passagers des aéroports

	Bourgogne-Franche-Comté			France entière	
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹
Lignes nationales	5 936	-7,1	-30,7	2,8	1,5
Lignes internationales	103 982	0,5	20,9	5,6	4,1
Transit	372	20,8	-16,4	2,3	-5,5
Total	110 290	0,1	6,4	4,8	3,3
dont lignes à bas coût (low cost)	98 445	-1,5	27,3	10,4	11,0
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	89,3	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Prendre en compte que les lignes low-cost à Dole-Tavaux n'ouvrent qu'en 2012 et que l'aéroport de Dijon ferme fin 2015.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Bourgogne-Franche-Comté



Source : Union des aéroports français.

Agriculture

Très bonne année pour la viticulture

La récolte dans les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté est abondante en 2018. Les exportations sont en hausse mais les volumes disponibles font baisser les prix. Les rendements des grandes cultures restent élevés mais baissent par rapport à l'an dernier. Les livraisons de lait progressent malgré un deuxième semestre en demi-teinte. Les abattages de bovins sont en repli.

Laurence Malet (Draaf), Bénédicte Piffaut (Insee)

Des vendanges au-dessus de la moyenne

En 2018, grâce à une météo favorable aux vignobles, la production de vins progresse dans l'ensemble de la région après une année 2017 marquée par le gel, notamment dans le nord et l'est de la région (*figure 1*).

Dans le Jura, qui avait perdu la moitié de sa récolte l'an dernier, la production est 60 % au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. La récolte dans les autres départements de vignoble est également supérieure à la moyenne quinquennale : de 32 % dans l'Yonne, 28 % dans la Côte-d'Or, 18 % dans la Nièvre et 8 % en Saône-et-Loire.

Du fait de la récolte abondante de 2018, le volume des transactions de vins en vrac augmente de 20 % par rapport à l'année précédente et approche les 800 000 hl. Le Crémant de Bourgogne est en hausse de 44 % et les vins blancs de 24 % alors que les transactions de vins rouges et rosés sont stables.

Compte tenu des volumes importants disponibles à la vente, le cours des vins en vrac est orienté à la baisse pour la plupart des appellations régionales : le Chablis, notamment, accuse une baisse de son prix de 31 %.

Les exportations augmentent peu en volume, + 0,2 %, mais nettement en valeur, + 3,6 %. Les exportations de vins blancs baissent de 2 % en volume mais augmentent de 3,2 % en valeur. Les exportations de vins rouges progressent de 4 % en volume comme en valeur. Les États-Unis restent le premier importateur devant le Royaume-Uni, dont les importations reculent de 9 % en volume.

Une situation contrastée pour les filières végétales

L'année 2018 est en demi-teinte pour la production d'oléoprotéagineux et de céréales, l'humidité du printemps et la sécheresse de l'été n'ayant pas été très favorables aux cultures. La production est au-dessus de la moyenne quinquennale pour la plupart des cultures mais en retrait pour toutes par rapport à 2017. Le blé, qui représente 40 % de la production régionale, est ainsi 3 % au-dessus de la moyenne des cinq dernières années malgré une baisse de 6 % par rapport à 2017. À noter la baisse particulièrement forte de la production de maïs : - 32 % sur un an, 26 % en dessous de la moyenne quinquennale.

La baisse des productions est mondiale, ce qui tire les prix vers le haut. La tonne de blé et la tonne d'orge passent notamment de 150 € à plus de 200 € en un an (*figure 2*). Même tendance à la hausse pour le colza, dont le cours est toutefois plus chahuté, pour un niveau fin 2018 toujours très inférieur au cours du début d'année 2017.

Les livraisons de lait freinées au second semestre

En 2018, les livraisons de lait sont supérieures de 1,3 % à la moyenne des trois dernières années, avec un pic à 1,6 milliards de litres en mai. Pourtant, la sécheresse du printemps et de l'été a freiné la production de lait sur la fin de l'année : la baisse en quantité et en qualité des foin a contraint les éleveurs à abattre ou à vendre un certain nombre de leurs vaches laitières (*figure 3*).

Le prix du lait suit la même tendance. À la baisse sur le troisième trimestre, il reste en moyenne plus élevé qu'en 2017 : 451 € les

mille litres, en hausse de 2,2 %. Même constat pour le lait AOP, dont les mille litres s'échangent à 545 € en moyenne sur l'année, en hausse de 2,5 % malgré la baisse de novembre.

En 2018, la production de fromages à pâtes pressées cuites est en baisse de 12 % alors que celle de pâtes pressées non cuites se stabilise, à l'exception du Morbier plus pénalisé par la sécheresse (- 7 %).

Les pâtes molles et les produits frais continuent à augmenter, respectivement de 3,2 % et 2 % par rapport à 2017.

Le marché du maigre résiste, celui du bovin gras s'érode

Les abattages de bovins sont en repli de 1,1 % par rapport à 2017 à 319 000 têtes. Ceux de jeunes bovins diminuent de 1,4 % à 39 000 têtes, les sécheresses à répétition ayant entraîné une baisse de la fertilité. Les abattages d'ovins sont en forte hausse de 18 % à 154 000 têtes, ceux de porcins augmentent de 2,5 % à 349 000 têtes.

Le prix moyen du veau reste élevé mais recule légèrement : 3,93 €/kg contre 3,99 €/kg en 2017 (*figure 4*). Le marché de la viande maigre est dynamique et les cours se situent au-dessus de 2,60 €/kg sur l'année : la génisse par exemple se négocie en moyenne à 2,63 €/kg. À l'inverse le marché du bovin gras fléchit. Le prix de la vache à viande R passe ainsi de 3,74 €/kg en moyenne en 2017 à 3,65 €/kg en 2018. La viande bovine subit toujours l'impact de la modification des habitudes alimentaires et la concurrence du porc moins cher (*figure 5*), dont le prix baisse également : 1,40 €/kg contre 1,60 €/kg l'an en 2017. L'agneau, lui, tire son épingle du jeu : 6,90 €/kg contre 6,80 €/kg ■

Pour en savoir plus

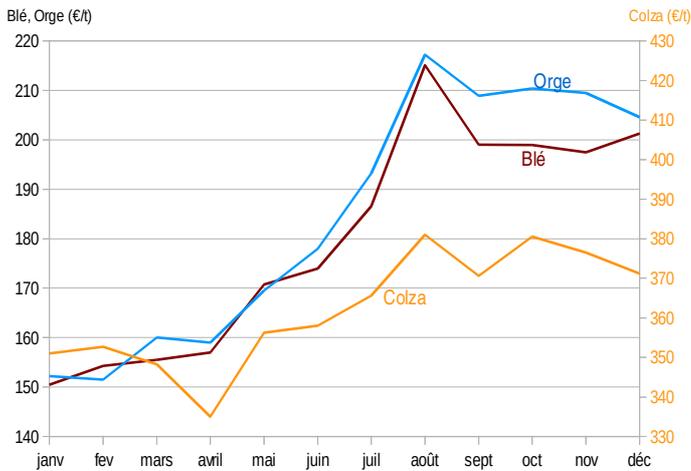
- Dausse H., Desbiez-Piat J.-M., Seguin E., Froissart P., Malet L., Zeller Y., *Conjoncture agricole* n° 31, Agreste, février 2019.

1 Récolte de vin par département en Bourgogne-Franche-Comté

	2018 (en hl)	Evolution 2017-2018 (en %)	Evolution 2018 - Moyenne 5 ans (en %)*
Côte-d'Or	491 500	+ 7,7 %	+ 29 %
Jura	122 300	+ 181 %	+ 60 %
Nièvre	91 700	+ 26 %	+ 18 %
Saône-et-Loire	777 200	+ 10 %	+ 8 %
Yonne	464 000	+ 40 %	+ 32 %

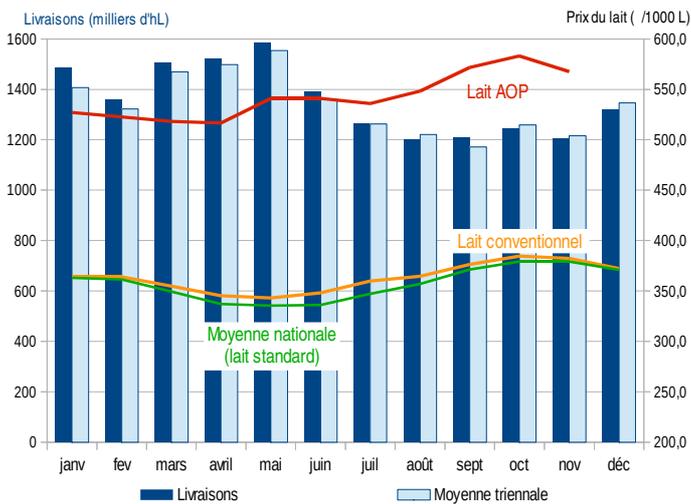
* Récolte 2018 comparée à la moyenne 2013 – 2017
Source : Agreste – DRDDI

2 Cotations des grandes cultures appliquées en Bourgogne-Franche-Comté en 2018



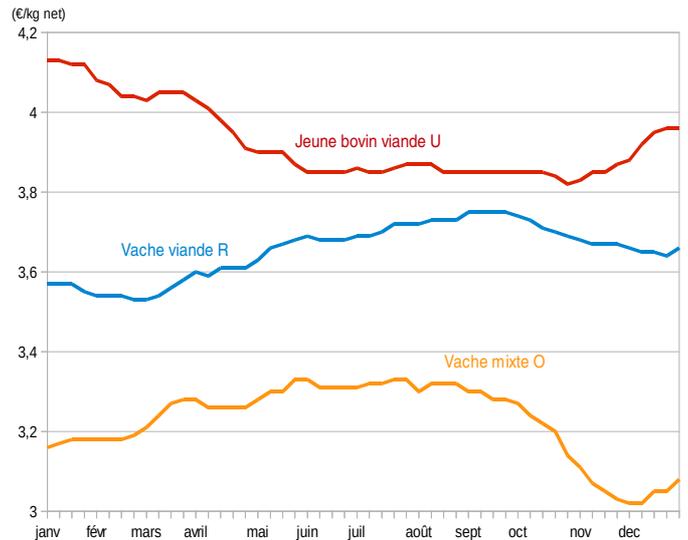
Note : Blé tendre (cotation Fob Rouen), Orge (cotation Fob Creil), Colza (cotation Fob Moselle)
Source : Dijon céréales

3 Prix et livraison de lait en Bourgogne-Franche-Comté en 2018



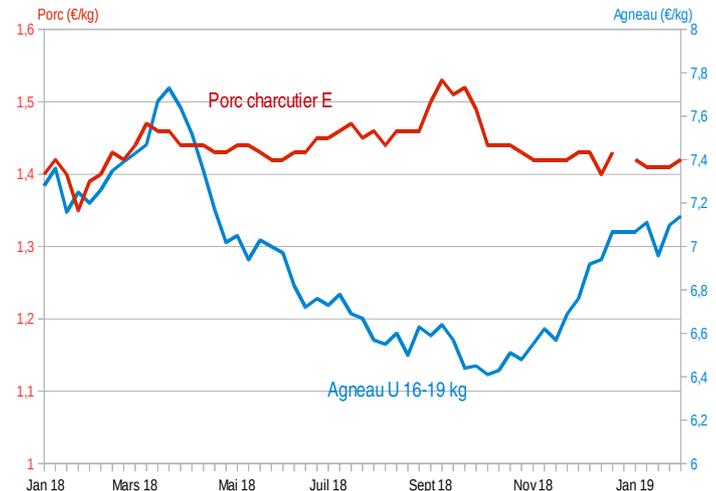
Source : Agreste, Enquêtes mensuelles laitières

4 Cotations bovines appliquées en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste, Commission Bassin Centre-est

5 Cotations porcs et agneaux appliquées en Bourgogne-Franche-Comté



Note : Cotation manquante pour le porc la semaine 52 de 2018
Source : France Agrimer, Cotation zone Nord et Cotation Sud-Est

Frontaliers

La croissance de l'emploi frontalier accélère

En 2018, en Bourgogne-Franche-Comté, la croissance du nombre de frontaliers en direction de la Suisse se poursuit à un rythme plus soutenu que l'année précédente et supérieur au rythme national. Les trois départements de la région ayant une frontière avec la Suisse atteignent leur plus haut contingent de frontaliers. Les cantons de Vaud et Neuchâtel accueillent près des trois quarts des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté qui travaillent en Suisse.

Frédéric Biancucci, Insee

Fin 2018, près de 35 300 résidents non suisses de Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité professionnelle en Suisse, ils sont 40 % de plus que début 2011 (*figure 1*). Sur l'ensemble de l'année 2018, le nombre de travailleurs frontaliers augmente plus fortement qu'en 2017 : + 1 450 contre + 620.

Une progression de l'emploi frontalier plus forte qu'au plan national

En 2018, la Bourgogne-Franche-Comté reste la troisième région pour le nombre de travailleurs résidents français en Suisse, derrière les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est. L'écart avec cette dernière, qui enregistre une diminution de 1,5 % de son contingent de frontaliers, s'est fortement réduit.

Le nombre de travailleurs frontaliers de la Bourgogne-Franche-Comté progresse de 4,3 %, un rythme trois fois supérieur au niveau national. Ainsi, plus d'un résident français sur cinq travaillant en Suisse est désormais originaire de la région.

Niveaux records dans les trois départements frontaliers

Le Doubs, qui partage 170 kilomètres de frontière avec la Suisse, est le troisième pourvoyeur de travailleurs à destination de la Suisse derrière la Haute-Savoie et le Haut-Rhin. Les travailleurs frontaliers de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement originaires de ce département (72 %), devant le Jura (17 %) et le Territoire de Belfort (9 %) (*figure 2*). Ces trois départements atteignent leur plus haut contingent de frontaliers.

Le Doubs enregistre 25 520 navetteurs et une progression de 4,5 % en 2018, trois fois plus forte que l'année précédente (*figure 3*). Le Jura en compte 5 920 pour une progression de 2 % sur l'année.

Les frontaliers du Territoire de Belfort sont 3 130, en hausse de 6 %. Ils bénéficient depuis avril 2017 de la mise en service totale de l'autoroute A16 (Transjurane).

La Saône-et-Loire, la Haute-Saône et la Côte-d'Or affichent de fortes progressions qui sont à relativiser car les effectifs de ces trois départements sont pour chacun de moins de 450 navetteurs en direction de la Suisse.

Pourtant, depuis le 1er juillet 2018, la Suisse applique la loi appelée "préférence indigène" pour privilégier l'embauche de résidents en Suisse dans les secteurs affichant un taux de chômage supérieur à 8 %. Cela concerne les secteurs de l'horlogerie (industrie employant près d'un tiers de travailleurs frontaliers), de la restauration et du bâtiment où les offres d'emploi sont pendant cinq jours d'abord proposées aux résidents suisses.

Près des trois quarts des frontaliers vers les cantons de Vaud et Neuchâtel

Les frontaliers travaillent majoritairement dans les cantons suisses limitrophes : 39 % dans le canton de Vaud, 33 % dans celui de Neuchâtel et 18 % dans le canton du Jura (*figure 4*).

Si les travailleurs jurassiens sont très majoritairement employés dans le canton de Vaud (87 %) et les belfortains dans le canton suisse du Jura (82 %), les doubistes sont plus équitablement répartis entre celui de Neuchâtel (46 %) et celui de Vaud (34 %).

En Suisse, le nombre de frontaliers en provenance de Bourgogne-Franche-Comté a augmenté dans tous les cantons de l'Arc jurassien, cette progression est partout plus importante que celle de l'an dernier sauf dans le canton de Vaud (*figure 5*).

Parmi les cinq cantons recevant le plus de navetteurs, c'est celui de Berne qui affiche la plus forte hausse, à 9 % pour 150 travailleurs supplémentaires. Après une stagnation en 2017, le canton de Neuchâtel enregistre quant à lui la plus forte progression en nombre, avec 730 travailleurs supplémentaires pour une progression de 7 %.

Le canton de Fribourg affiche une progression de 28 %, la plus forte côté suisse, mais ses effectifs restent limités (un peu plus de 250 navetteurs originaires de Bourgogne-Franche-Comté y travaillent).

Définition

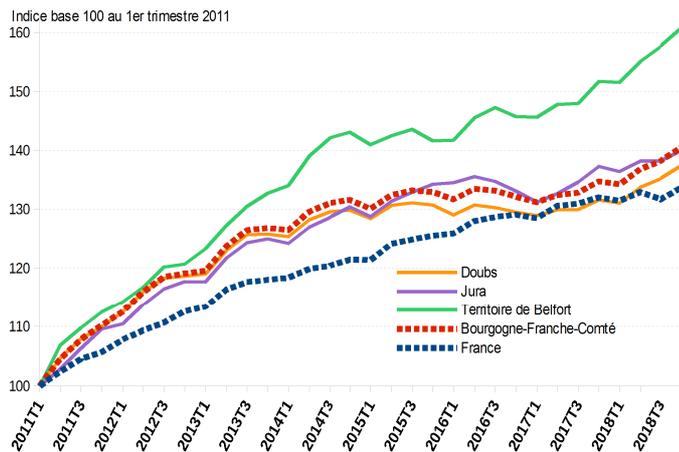
Les travailleurs frontaliers comptabilisés par l'Office Fédéral de la Statistique sont des ressortissants étrangers détenteurs d'une autorisation de travail en Suisse (permis G) et domiciliés dans une zone frontalière étrangère.

L'Arc jurassien désigne ici les territoires de part et d'autre de la frontière franco-suisse : en France, les départements du Doubs, du Jura et du territoire de Belfort ; en Suisse, les cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Jura et le district nord du canton de Berne.

Pour en savoir plus

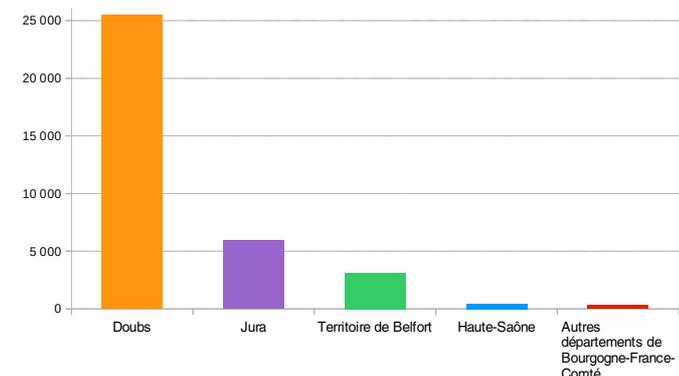
Bouriez M., Charton C., René Y., Hmamda N., « Arc jurassien franco-suisse : quatre territoires pour une coopération diversifiée », Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien, novembre 2018.

1 Evolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

2 Répartition du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4^e trimestre 2018 selon le département de résidence



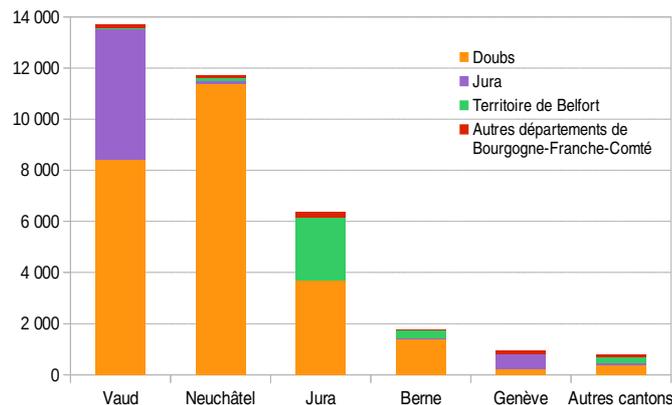
Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

3 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le département de résidence

Lieu de résidence	Effectifs au 4 ^e trimestre 2018	Evolution (%)	
		2018 / 2017	2017 / 2016
Bourgogne-Franche-Comté dont :	35 290	+ 4,3	+ 2,0
Doubs	25 520	+ 4,5	+ 1,6
Jura	5 920	+ 2,0	+ 3,1
Territoire de Belfort	3 130	+ 6,0	+ 4,1
Haute-Saône	430	+ 9,5	- 4,9
France	171 950	+ 1,3	+ 2,3

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

4 Répartition du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4^e trimestre 2018 selon le canton de travail



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

5 Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le canton de travail

Lieu de travail	Effectifs au 4 ^e trimestre 2018	Evolution (%)	
		2018 / 2017	2017 / 2016
Suisse dont :	35 290	+ 4,3	+ 2,0
Vaud	13 700	+ 1,4	+ 2,0
Neuchâtel	11 700	+ 6,7	+ 0,2
Jura	6 380	+ 4,6	+ 2,4
Berne	1 770	+ 9,4	+ 5,2
Genève	950	+ 4,2	+ 6,9

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

Source

Au travers de la source Statistique des frontaliers (STAF), l'Office fédéral de la statistique (OFS) suisse fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité et leurs principales caractéristiques. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales.

L'Insee produit également des statistiques de frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au recensement de la population. Contrairement à l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents, quelle que soit leur nationalité.

Pour autant, les deux sources sont concordantes : en 2015, 33 200 frontaliers travaillent en Suisse au recensement de la population, tandis que l'OFS comptabilise 33 100 frontaliers étrangers en provenance de la Bourgogne-Franche-Comté.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel

d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure

intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation touristique

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Elle couvre un échantillon national de 10 600 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine, soit un taux de sondage de 66 %. En Bourgogne-Franche-Comté, près de 700 établissements sont enquêtés, soit 83 % des hôtels.

Cette enquête est également réalisée pour l'hôtellerie de plein air (camping). En France métropolitaine, 5 500 campings enquêtés (78 % des campings). En Bourgogne-Franche-Comté, l'enquête concerne 260 campings (92 %).

Estimation d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

La Loi de finances pour 2018 a doublé le seuil de chiffre d'affaires maximum pour bénéficier du statut de micro-entrepreneur.

- 170 000 € maximum pour les entreprises dont l'activité principale est la vente de marchandises, d'objets, de fournitures de denrées à emporter ou à consommer sur place, ou la prestation d'hébergement (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, meublés de tourisme, etc.) ;
- 70 000 € maximum pour les prestations de service relevant des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et les

professions libérales relevant des bénéfices non commerciaux (BNC).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Coordination Direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Contribution Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Directeur de publication Moïse Mayo

Rédacteur en chef Pablo Debray

Auteurs Laurence Malet (Draaf)
Frédéric Biancucci (Insee)
Florent Ovieve (Insee)
Bénédicte Piffaut (Insee)
Hélène Ville (Insee)
Guillaume Volmers (Insee)

Contact presse Courriel : communication@insee.fr

© Insee 2019
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



Bilan économique en demi-teinte en 2018

Le bilan économique de l'année 2018 en Bourgogne-Franche-Comté délivre des points de satisfaction, comme par exemple le chômage, qui baisse pour la quatrième année consécutive, la reprise du marché de l'automobile et l'abondante récolte dans la viticulture. La comparaison avec 2017 est néanmoins souvent défavorable et le décrochage s'accroît par rapport au national, notamment sur l'emploi qui recule de nouveau et particulièrement dans l'intérim. Les créations d'entreprises augmentent, mais surtout sous le régime de la micro-entreprise. Les mises en chantier augmentent, mais les permis de construire sont en baisse. La fréquentation touristique dans les hôtels et les campings reste élevée, mais elle est tout de même en léger repli. Même constat pour les rendements agricoles.

Conjoncture N° 18
juin 2019

ISSN 2497-4609

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Pablo Debray

ISSN : 2497-4609

© Insee 2019